

REUNION DU 22 FEVRIER 2018

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Comité de Jumelage et Echanges Culturels de Château-Garnier : 480€ compte-tenu des frais engagés pour le voyage en Allemagne.

Chorale « Le Routin d'Aigail », une subvention de fonctionnement de 250€ pour sa participation aux différentes manifestations officielles.

ASSOCIATION ELAN-EPICERIE SOLIDAIRE DE GENCAY : 100€.

PROJET D'ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION BO N° 337 (IMPASSE DE LA SCIERIE)

Cette parcelle ayant un caractère de rue, le Conseil Municipal sollicite de tous les propriétaires ou ayants droit, la donation de cette parcelle à la commune.

MODIFICATION STATUTAIRE DU SYNDICAT MIXTE DU CLAIN SUD

Le Conseil Municipal est favorable à cette modification

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017- HOTEL RESTAURANT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2017 du budget Hôtel Restaurant, après en avoir examiné les opérations qui y sont rattachées et les résultats de l'exercice. (11 voix pour)

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017- HOTEL-RESTAURANT

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Claudine CHEVAIS, Adjointe, vote à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

<u>Investissement</u>			
Dépenses	Prévu :		25013.78
	Réalisé :		11613.95
	Reste à réaliser :		0
Recettes	Prévu :		25013.78
	Réalisé :		24013.78
	Reste à réaliser :		0
<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses	Prévu :		17102.37
	Réalisé :		13822.74
	Reste à réaliser :		0,00
Recettes	Prévu :		17102.37
	Réalisé :		12064.03
	Reste à réaliser :		0,00
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>			
	Investissement :		12399.83
	Fonctionnement :		-1758.71
	Résultat global :		10641.12

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 - HOTEL RESTAURANT

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	5172.20
- un excédent reporté de :	3 413.49
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	1758.71
- un excédent d'investissement de :	12399.83
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un excédent de financement de :	12399.83

Le Conseil Municipal, **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : DEFICIT	1758.71
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) DEFICIT	1758.71
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	12399.83

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 - MAISON MEDICALE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2017 du budget Maison Médicale, après en avoir examiné les opérations qui y sont rattachées et les résultats de l'exercice. (11 voix pour)

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - MAISON MEDICALE

ainsi les comptes : Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2017 et arrête

<u>Investissement</u>		
Dépenses	Prévus :	10 256.08
	Réalisé :	4 617.37
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévus :	10 256.08
	Réalisé :	2 256.08
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévus :	15906.25
	Réalisé :	4 253.25
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	15906.25
	Réalisé :	16202.90
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
	Investissement :	-2 361.29
	Fonctionnement :	11949.65
	Résultat global :	9588.36

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 - MAISON MÉDICALE

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	4138.40
- un excédent reporté de :	7811.25
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	11949.65
- un déficit d'investissement de :	2361.29
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un besoin de financement de :	2361.29

Le Conseil Municipal, **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT	11949.65
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	2361.29
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	9588.36
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	2361.29

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017- CHAUFFERIE COLLECTIVE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2017 du budget Hôtel Restaurant, après en avoir examiné les opérations qui y sont rattachées et les résultats de l'exercice. (11 voix pour)

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – CHAUFFERIE COLLECTIVE

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

<u>Investissement</u>		
Dépenses	Prévus :	88477.49
	Réalisé :	55253.96
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévus :	88477.49
	Réalisé :	64627.49
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévus :	129040.31
	Réalisé :	88136.95
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	129040.31
	Réalisé :	129396.25
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
	Investissement :	9373.53
	Fonctionnement :	41259.30
	Résultat global :	50632.83

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 - CHAUFFERIE

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	16061.92
- un excédent reporté de :	25197.38
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	41259.30
- un excédent d'investissement de :	9373.53
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un excédent de financement de :	9373.53

Le Conseil Municipal, **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCÉDENT	41259.30
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0.00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	41259.30
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT	9373.53

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017– BUDGET PRINCIPAL

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mme JEAMET, trésorière municipale à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2017 du budget principal, après en avoir examiné les opérations qui y sont rattachées et les résultats de l'exercice. (11 voix pour)

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Claudine CHEVAIS, Adjointe vote à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	469237.85
	Réalisé :	265981.50
	Reste à réaliser :	42471.00
Recettes	Prévu :	469237.85
	Réalisé :	153543.91
	Reste à réaliser :	31076.00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	846503.96
	Réalisé :	489643.36
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	846503.96
	Réalisé :	835090.81
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 112437.59
Fonctionnement :	345447.45
Résultat global :	233009.86

AFFECTATION DES RESULTATS 2017– BUDGET PRINCIPAL

L'assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de M. François AUDOUX, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 le conseil municipal

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif fait apparaître:

- un excédent de fonctionnement de	177251.57
- un excédent reporté de :	168195.88
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	345447.45
- un déficit d'investissement de :	112437.59
- un déficit des restes à réaliser de :	11395.00
Soit un besoin de financement de :	123832.59

Le Conseil Municipal, **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCÉDENT	345447.45
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	123832.59
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	221614.86
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	112437.59